



N° 3 – Juin 2020

# MUSSON INFOS COMMUNALES

## Masques enfant et adulte en tissu disponibles à l'administration communale de Musson



Vous pouvez venir les retirer en semaine à l'administration  
1, Place de l'Abbé Goffinet - 6750 à Musson :

- **Lundi** : de 9h à 12h et de 14h à 16h.
- **Mardi** : de 9h à 12h.
- **Mercredi** : de 9h à 12h et de 14h à 16h.
- **Jedi** : de 9h à 12h et de 14h à 16h.
- **Vendredi** : de 9h à 12h.

Renseignements : [caroline.delatte@musson.be](mailto:caroline.delatte@musson.be)

## 1. Aménagement de la Place Abbé Goffinet

Certains ont déjà pu voir depuis quelques jours le placement d'une dizaine grands bacs à fleurs sur la Place Abbé Goffinet à Musson.

Ceux-ci, garnis de belles fleurs qui vont orner le centre de notre village, vont également sécuriser les entrées et les sorties des enfants fréquentant l'école Guy de Larigaudie et l'école des Deux Rives, devenues de plus en plus dangereuses au vu du nombre croissant de voitures. La manière dont ces bacs ont été disposés permettent toujours la possibilité aux voitures

de pouvoir se garer sur 2 files et que chacun puisse effectuer toute manœuvre en toute sécurité de part et d'autre.

Ce n'est pas un endroit privatisé, la place dans son entièreté est accessible à tous.

Il va de soi, que pour l'organisation des grandes manifestations, ces bacs pourront être déplacés facilement et mis de côté pendant la durée de celles-ci.



## 2. Travaux

Les travaux de construction du nouveau réservoir à Baranzy se terminent. Le remplacement de la pompe du puits par une pompe plus puissante a été effectué le mardi 9 juin. L'eau transite toujours par l'ancien réservoir.

Il reste à effectuer la jonction entre le nouveau réservoir et la conduite qui alimente directement le réseau.

Pour ce faire, une coupure complète de l'alimentation en eau est absolument nécessaire.

Elle aura lieu **le mardi 23 juin 2020** de 9h à 14h à Musson et Baranzy.

Le nouveau réservoir alimentera ensuite le réseau



directement.

Il restera ensuite à aménager les abords et à sécuriser le site.



Les travaux de modernisation de la rue du Champ du Chevalier et du Chemin du Haut des Perchiers à Baranzay se terminent également. Les travaux d'asphaltage devraient avoir lieu le **mardi 7 juillet**. La voirie ne sera pas accessible pendant les travaux.



### 3. COVID 19 : Dernières nouvelles

« Le virus circule toujours, le port du masque dans certains endroits est recommandé, vous vous protégez et vous protégez les autres.

Emmenez-en un toujours avec vous ! Vous pourriez en avoir besoin ! »

- Les filtres pour les masques sont enfin arrivés. Ceux-ci peuvent être insérés dans les masques en tissus artisanaux qui prévoient une ouverture.

Ils ne peuvent pas être insérés dans les masques que vous avez reçus de la Commune puisque ceux-ci disposent déjà des 3 couches.

Ces filtres sont fabriqués dans une matière synthétique, lavable et réutilisable.

Chaque habitant peut disposer de 2 filtres.

Ils sont à votre disposition à l'administration communale pendant les heures d'ouverture habituelle, se présenter au service population.



- Le masque fourni par le Service Public Fédéral est disponible dans votre pharmacie de référence depuis le 15 juin.

Une personne peut venir retirer les masques pour toute la famille avec les cartes d'identité électronique (eID).

### 4. Mise en valeur des lavoirs de nos villages

Dans le cadre de la réalisation d'un projet du "Contrat Rivière Semois-Chiers" nommé "La Gaume au fil de l'eau", la commune de Musson a été retenue avec 4 autres communes gaumaises.

Ce projet est basé sur la valorisation didactique du patrimoine lié à l'eau et des lavoirs encore présents sur notre territoire.



Un panneau en format A3 serait placé à proximité de chaque lavoir de nos villages avec comme contenu : le nom du lavoir, des photos anciennes, la date et l'époque de construction ainsi qu'un QR code qui renverra vers une brochure de la Maison du Tourisme de Gaume.

Pour le patrimoine mussonnais, les lavoirs de Baranzy (rue de la Fontaine), Mussy (rue de Charaupont, rue de Lavaux et rue des Juifs) ainsi que le pont à la rue du Centre de Signeux sont les sites retenus pour ce projet.



Après plusieurs recherches, nous manquons d'éléments suffisamment concrets pour nos panneaux didactiques.

La commune de Musson fait donc appel à vous !

Si vous disposez d'information précise, de cartes ou photos anciennes de ces lavoirs et du pont de Signeux vous pouvez nous contacter via **Chantal Michel** au **063/38 08 59**  
Email : [chantal.michel@musson.be](mailto:chantal.michel@musson.be)

Merci d'avance pour votre participation !



## 5. Avis d'enquête publique sur les Plans particuliers de Gestion des Réserves Naturelles Domaniales :

- « Le Bassin de la Vire » à Musson, Mussy-la-Ville (Musson), Bleid, Latour, Ruelle, Saint-Mard (Virton).
- « Le Bassin de la Batte » à Musson.

Le Département de la Nature et des Forêts de la Région wallonne, avec le soutien de l'équipe du projet LIFE+Herbages 11Nat/BE/001060 cofinancé par l'Union européenne et la Région wallonne, a pris l'initiative de créer 2 nouvelles Réserves Naturelles Domaniales sur la commune de Musson.

Ces réserves naturelles domaniales possèdent des caractéristiques biologiques d'un grand intérêt. Cet ensemble, avec sa configuration spatiale, proportionne une continuité globale pour la conservation de la biodiversité dans l'ensemble du territoire.

De manière générale, elles sont composées de divers habitats, notamment des habitats prioritaires au niveau européen d'un grand nombre d'espèces végétales protégées.

L'objectif global de conservation de l'ensemble de ces réserves naturelles domaniales est le maintien, la restauration et la connectivité des habitats et des espèces animales et végétales menacées qui y sont présentes. Cela nécessite une gestion adéquate et la mise en place de mesures de restauration spécifiques sur les parcelles en moins bon état. Toutes ces mesures sont détaillées dans le plan particulier de gestion de chacune des réserves naturelles, qui reprend aussi les renseignements administratifs, les aspects biologiques et une carte propre à chaque réserve.

Avant l'adoption des arrêtés de création de ces réserves naturelles, leur Plan particulier de Gestion est soumis à enquête publique.

Vous pouvez consulter les plans particuliers de



gestion et émettre vos remarques pendant toute la durée des enquêtes publiques, dans les bureaux de l'administration communale de Musson.

Des renseignements complémentaires peuvent y être obtenus, ainsi qu'auprès de l'Ingénieur Chef de Cantonnement de Virton, **Monsieur David Storms** :

Tél. : 063/58.86.40

virton.cantonnement.dnf.dgarne@spw.wallonie.be

## 6. Robot-tondeuse le jour, hérisson la nuit

Le hérisson contribue à éliminer bon nombre d'animaux déprédateurs, ce qui en fait l'auxiliaire des jardiniers et des cultivateurs.

Si vous utilisez un robot tondeuse, prenez grand soin de l'activer uniquement en journée, entre 10h et 17h. Le hérisson étant un animal nocturne, vous éviterez ainsi les accidents.



## 7. Agenda

Face à l'incertitude actuelle, à l'évolution de la situation et par mesure de précaution, toutes les manifestations prévues jusqu'au 30 juin ont été annulées.



**Taxi Social**  
«La LOCOMOBILE» :  
**0800.25.115**

## 8. Ordre du jour du Conseil communal du mercredi 24 juin 2020

1. Compte 2019 du CPAS.
  2. Compte 2019 des fabriques d'église :
    - Musson.
    - Willancourt.
  3. Assemblées générales :
    - Idélux.
    - Idélux Finances.
    - Idélux Projets publics.
    - Idélux Environnement.
    - Idélux Eau.
    - Vivalia.
    - Sofilux.
  4. Achat d'un véhicule pour le service des travaux.
  5. Auteur de projet pour la rénovation du Chemin de Mussy - approbation des conditions et du mode de passation du marché et du cahier des charges.
  6. Chemin de mobilité douce entre la place Abbé Goffinet et la rue des Cités - Accord sur la création de voirie.
  7. Chemin de mobilité douce entre Musson et Halanzy - Approbation des conditions et du mode de passation du marché et du cahier des charges.
  8. Approbation d'un acte d'échange de terrains communaux contre des terrains forestiers.
  9. Approbation d'un acte de vente d'une parcelle communale à Mussy-la-Ville.
  10. Ratification de la décision de versement d'une indemnité forfaitaire pour l'eau suite à la crise sanitaire.
  11. Conditions d'engagement d'un accueillant extrascolaire.
  12. Conditions d'engagement d'un ouvrier qualifié.
- Divers.

Par le Collège :

La Directrice générale : **C. ROSKAM**

Les Echevin(e)s : **D. GUEBELS, V. RECHT**  
**C. BONNIER**

La Présidente du CPAS : **M. VITULANO**

La Bourgmestre : **S. GUILLAUME**

